



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

toxicomanie

Question au Gouvernement n° 2885

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Lemoine, pour le groupe RPR.

M. Jean-Claude Lemoine. Monsieur le ministre délégué à la santé, vous avez déclaré textuellement vendredi dernier: «Il se consomme autant de drogue, sinon plus, lors des matchs de football que dans les rave parties.» (Exclamations sur de nombreux bancs.)

Sur quelles bases vous appuyez-vous pour affirmer cela ? Au regard de cette constatation, quelles mesures concrètes le Gouvernement a-t-il prises pour lutter contre la consommation croissante de produits toxiques lors des matchs de football ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la santé. («Ah !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé. Monsieur le député, le dopage dans le football, les activités vélocipédiques et un certain nombre d'autres sports ont amené notre ministre des sports à proposer à l'Europe, puis au monde, une loi de lutte contre le dopage qui non seulement a fait l'admiration, mais a déjà été imitée dans bien des cas.

Eh bien oui, il se consomme dans le sport des produits particuliers et, chez les spectateurs, les mêmes produits sont consommés quel que soit le spectacle. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Jean-Paul Charié. Et quand on fait l'amour ?

M. le ministre délégué à la santé. Je n'ai stigmatisé ni un spectacle ni l'autre. Je vous ai simplement rappelé des évidences sociologiques. Et si je peux me permettre d'insister, je pense que la violence déclenchée à l'occasion de certains matchs de football est sans commune mesure avec la violence déclenchée dans ces assemblées de jeunes gens qui écoutent de la musique. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. René André. C'est incroyable !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lemoine](#)

Circonscription : Manche (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2885

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2001, page 4168

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 juin 2001